

## CONVOCAATION

L'an deux mil seize et le neuf janvier, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour le dimanche 17 janvier 2016 à 11h, salle de la mairie.

Le Maire,

---

### Séance du 17 janvier 2016

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize, le dix-sept janvier à 11h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Alain BUJADOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Julien MOURLON, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, M. Jacques GALLAND.

**Absents/Excusés**: M. Jean-Marie BERTRAND a donné pouvoir à Mme Michèle ALOUCHY ; M. Rodolphe MARTIN, M. Frédéric DUPLÉIX.

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle CARTON

#### 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 11 décembre 2015

Une correction doit être apportée au point 5-d : le prix de l'heure de déneigement avec lame et salage n'est pas de 98 € HT mais de 98,80 € HT. Aucune autre observation n'est formulée. Le Maire soumet le projet de compte rendu au vote.

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Le projet de compte rendu est adopté.

#### 2) Formulation de la question soumise à consultation des électeurs

Le Maire présente le projet de question ci-après à soumettre aux électeurs. Cette formulation est une adaptation de celle retenue lors de la réunion du Conseil municipal le 13 novembre 2015.

« Préférez-vous que la Commune de Saint-Silvain-Bellegarde fasse partie d'une nouvelle communauté de communes de l'Est du département incluant Bellegarde-En-Marche, plutôt que d'une nouvelle communauté de communes du Sud du département incluant Aubusson »

Réponses possibles :

**OUI** = je préfère que Saint-Silvain fasse partie d'une nouvelle communauté de communes de l'Est du département incluant Bellegarde.

**NON** = je préfère que Saint-Silvain fasse partie d'une nouvelle communauté de communes du Sud du département incluant Aubusson.

Le Maire soumet cette question à l'approbation du Conseil municipal.

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la question à soumettre aux électeurs lors de la consultation du 31 janvier 2016, qui annule et remplace celle validée dans la délibération DE\_131115\_4 en date du 13 novembre 2015.

La notice explicative liée à la question fait l'objet d'une discussion et est validée dans son ensemble par le Conseil. Ces documents (question, carte et notice d'information) seront distribués, dès lundi, aux électeurs de la commune.

### 3) Questions diverses :

#### a) *Bureau de vote pour consultation des électeurs du 31 janvier 2016*

Pour cette élection, il ne sera pas fait appel à des membres extérieurs au conseil municipal.

Horaires	Membres
8h00 - 10h30	- GALLAND Jacques, - GRASS Alain, - BERTRAND Jean-Marie
10h30 - 13h00	- MOURLON Julien, - CARTON Isabelle, - ALOUCHY Michèle
13h00 - 15h30	- MARTIN Rodolphe, - DUPLÉIX Frédéric, - TIXIER Michèle
15h30 - 18h00	- BERTRAND Jean-Marie, - BUJADOUX Alain, - REDON Pascal
Dépouillement	
Président	BUJADOUX Alain
Membres	ALOUCHY Michèle, BERTRAND Jean-Marie, CARTON Isabelle GRASS Alain, REDON Pascal

#### b) *Courrier adressé à Mme PLANTEGENET et M FOSSET*

Lors d'une visite au village du Faux, il a été constaté que certaines tuiles des bâtiments appartenant à Mme PLANTEGENET et M. FOSSET étaient prêtes à tomber sur la voie publique, ce qui pourrait engendrer des risques pour la sécurité des passants. Un courrier demandant de supprimer ce risque sera adressé aux intéressés.

#### c) *Courrier caveau PETIT*

Pour faire suite au point 14, i) a) du compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2015, un courrier sera adressé à Madame Michèle PETIT, afin de lui signaler que les dégradations affectant le contour du caveau familial ne sont pas du fait de la commune. Le maire a interrogé un ancien entrepreneur de maçonnerie et un maçon en activité, qui ont estimé tous les deux que le désordre n'est pas dû aux travaux de goudronnage de l'allée du cimetière.

#### d) *Courrier des habitants des sections Sannegrand - Les Barris*

Le maire donne lecture du courrier adressé par les habitants des sections des hameaux de Sannegrand et des Barris. Le Conseil reviendra sur ce sujet lors d'une de ses prochaines réunions.

La séance est levée à 11h45

Le secrétaire,  
Isabelle CARTON

Le Maire,  
Alain BUJADOUX